

# Introduction générale

---

Adélie POMADE

---

## La relation hommes-milieus et les champs disciplinaires

La relation des humains à leurs milieux, déclinée en dimensions spatiale, biologique ou spirituelle, questionne les sciences humaines et sociales et les sciences de la nature en des termes différents, à partir de méthodes et de données différentes, mais dans la perspective convergente d'une meilleure compréhension de leurs interactions (Chenorkian, 2012, p. 2; Mathieu, 2014, p. 97; Lagadeuc et Chenorkian, 2009, p. 194). La perception des territoires, de la biodiversité et de la nature, par les hommes et par les sciences dépend alors de leurs cadres d'analyse et de leurs manières de s'approprier l'« autre ».

Prenons l'exemple des ressources naturelles renouvelables, lorsqu'elles sont envisagées comme celles exploitées par l'homme qui ne peut en contraindre le renouvellement de façon positive (Weber, 2013, p. 81). Selon certains auteurs, le progrès de la connaissance sur ces ressources se trouverait à l'interface entre les recherches sur la dynamique des ressources et celles portant sur leurs usages. Aussi se situerait-il à l'interface entre les sciences de la nature et les sciences de la société. Cette perspective doit cependant intégrer le fait que les ressources naturelles renouvelables sont perçues de manières différentes selon les sciences mobilisées. Saisies par les sciences de la nature et sur un plan strictement écologique, elles ne se distinguent pas des supports comme le sol, l'eau ou l'atmosphère qui permettent leur exploitation. Si la ressource est renouvelable, sa reproductivité n'exclut pas la possibilité de sa disparition momentanée ou durable dans des conditions particulières. C'est ainsi que certains stocks de poissons peuvent rendre compte de dynamiques instables conduisant à leur disparition du milieu pendant des périodes de temps variables. La ressource n'est alors pas appréciée par rapport à sa perception par l'homme, mais par son existence et son évolution *de facto*. En revanche, vues par les sciences sociales, ces ressources ne présentent pas de fondement « naturel » lié à l'environnement

en dehors des nécessités de survivance comme boire, manger, dormir, ou se reproduire (Weber, 2013, p. 83). Ainsi, la recherche moderne en anthropologie économique et en histoire a montré que la rareté est un fait de culture et non de nature. La rareté serait une structure sociale, instituée sur la base d'un système de valeurs et proviendrait d'une sélection sociale entre les biens naturels, et non d'une existence naturelle. La rareté d'une ressource naturelle augmenterait proportionnellement à l'intensité de son exploitation.

Prenant de la distance avec l'approche scientifique, il convient également de s'interroger sur le rapport pratique des humains à leurs milieux. Plus exactement, et pour poursuivre sur l'exemple des ressources naturelles, il est intéressant de questionner le renouvellement ou la disparition de ces ressources en fonction des usages de la collectivité, de la façon dont elles sont appropriées et partagées, de la place qu'elles occupent dans l'ensemble des activités humaines. Ce questionnement peut alors mobiliser une analyse bio-économique pour tenter de rendre compte de systèmes alternatifs de gestion. Il peut aussi supposer une analyse des droits d'usage, des formes de propriété et de leurs conséquences sur l'exploitation des ressources afin d'envisager les compétitions entre les usages différents d'un même milieu, ou les effets d'une activité donnée sur les autres activités utilisant les mêmes ressources.

La gestion des territoires ou les usages de la diversité biologique par l'homme supposent alors d'adopter une perspective croisée entre champs disciplinaires. Pour s'en convaincre, on peut rappeler que des pratiques agro-sylvo-pastorales pluri-séculaires ont conduit à des bouleversements écologiques majeurs sur des écosystèmes du nord et du sud de la Méditerranée occidentale, ou encore que des transformations économiques et sociales survenues au XIX<sup>e</sup> siècle ont conduit à des changements de structures et de compositions de nombreux types d'écosystèmes (pelouses, prairies, matorrals, forêts) [Médail et Diadema, 2006, p. 622].

Ces questionnements pratiques bousculent les réflexions théoriques et poussent les disciplines souvent cloisonnées à infléchir leur manière de penser afin d'intégrer des données, des méthodes, des principes et des concepts qui jusqu'à présent leur étaient étrangers, et ce pour reconnecter les hommes à leurs milieux. Cette inflexion conduit les scientifiques à travailler ensemble, à penser ensemble, mais surtout, elle les contraint à, pourrait-on dire, une plus forte « empathie scientifique ». Il ne s'agit pas de parler à l'autre, de devenir l'autre ou de le comprendre, mais de se placer dans son champ cognitif.

Le « travailler ensemble » revient notamment à rapprocher, croiser et traiter les enjeux multiples d'une même problématique au sein d'un questionnement collectif. Bien qu'elles ne constituent qu'une infime partie de celles appelées à dialoguer, l'écologie, l'économie, le droit et la sociologie sont des disciplines mobilisées à cette fin.

Toutefois, la mobilisation de ces disciplines intervient souvent de manière superposée sous la forme de « question-réponse » et non de manière enchevêtrée ou intégrée. Nous pouvons illustrer cette hypothèse en reprenant l'exemple précédent des ressources naturelles. L'économie peut envisager la question de leur gestion à partir de ce que la population consomme. Si la pression économique augmente de manière trop importante, la ressource risque de disparaître. Dans ce contexte, il appartient au droit de faire en sorte que la gestion, et donc la consommation de la ressource, permette son maintien et le maintien de l'écosystème dans lequel elle se renouvelle (Bueno Wandscheer, 2004, p. 75). On se situe ici dans le champ des questions-réponses formant une sorte d'étanchéité entre disciplines. Celle-ci s'explique par différents éléments, notamment perceptibles en droit. En effet en science juridique, on parle souvent d'approche autopoïétique (Chevassus-au-Louis, Salles et Pujol, 2009, p. 68 ; Teubner, 1995, p. 289 ; Luhman, 1986, p. 172) selon laquelle le droit s'ouvre aux autres disciplines pour récupérer des informations (données non juridiques), et se referme ensuite sur lui-même afin de traiter les informations recueillies avec ses propres catégories et concepts. Ainsi, le droit s'ouvre pour accueillir des données qu'il expose à un jeu d'exclusions et de hiérarchisations, sans laisser place à la création d'interrelations. Cette perspective entrave toute porosité du droit à l'égard d'autres disciplines.

Le « travailler ensemble » se rencontre plus souvent dans la pratique sous l'expression « approche intégrée ». En matière de gestion et de planification, on assiste en effet au développement d'approches consistant à adopter une méthode d'analyse pluridisciplinaire pour examiner un objet sous plusieurs angles (Gratton et Bryant, 2012, p. 101). Ces approches mobilisent, ensemble, outils de géographie, scénarios écologiques, statistiques économiques et analyses sociologiques, pour comprendre un mécanisme, un objet ou un processus faisant l'objet d'un enjeu sociétal. La recherche, notamment en droit, reste encore frileuse à cette méthode bien qu'émergent des propositions juridiques théoriques directement inspirées de ces dimensions intégratives et fondées sur une observation des réalités sociétales (Pomade, 2016, p. 1).

Sous cet angle, le « travailler ensemble » semble alors plus opérationnel d'un point de vue pratique que d'un point de vue théorique et scientifique. Dès lors, comment permettre à la recherche scientifique, qui mobilise conjointement des disciplines, de mieux maîtriser cette démarche intégrative ? Pour tenter de répondre, prenons l'exemple des valeurs. L'écologie et l'économie renvoient à un champ différent de valeurs, un champ qui leur est propre. Les valeurs présentes dans chacun des champs orientent les politiques publiques pour satisfaire des intérêts liés à la conservation ou liés au marché. Dès lors, le savoir écologique et le savoir économique, portés par leur champ respectif de valeurs, ne sont pas neutres (Pimentel, 1999,

p. 40) : l'un et l'autre peuvent produire un effet sur la sphère juridique, et ce en termes de contradiction. Il appartient donc à la recherche en droit, en écologie et en économie de fournir des grilles de lecture de ces valeurs antagonistes et de formuler des modèles de dialogue entre ces valeurs et entre ces grilles de lecture.

Certains chercheurs ont convergé vers une nouvelle ontologie scientifique qui favoriserait la symbiose entre les sciences sociales et les sciences de la nature. Trois éléments distincts composeraient cette nouvelle approche : une intégration du social et de l'écologique dans la perspective d'un véritable couplage socio-écologique des systèmes, une vue holistique des phénomènes scientifiques nécessitant une démarche transdisciplinaire, et la réfutation d'une vision des systèmes en équilibre stable (Schoon et Van der Leuw, 2015, p. 166). Ce type d'approche produirait un changement dans les perspectives adoptées par les scientifiques : partant d'une vision étroite et réductionniste, elle permettrait d'aboutir à une vision plus élargie de questionnement-résolution des problèmes. Pour parvenir à cette proposition, ces auteurs partent du postulat selon lequel un système socio-écologique implique des interactions et feedback entre le social et l'écologique. Il s'agit là d'une sorte de boucle réursive actions-effets. Selon eux, la relation entre le système social et le système écologique requiert la mise en commun d'un travail multidisciplinaire entre experts et d'une méthodologie transdisciplinaire. Ainsi, pour atteindre cet objectif, il devient primordial de mobiliser efficacement certains instruments, comme des instances de négociation et de coordination entre les parties prenantes. Le but est de faire en sorte que les choix effectués soient à la fois adaptés à chaque situation et viables écologiquement, socialement et économiquement (Bertrand, Babin et Nasi, 1999, p. 39). Fondées sur la notion d'arène d'action (*action arena*) conceptualisée par Elinor Ostrom (Ostrom, Gardner et Walker, 1994, p. 109), ces instances sont des lieux où un ensemble d'acteurs (individus et groupes de personnes organisés de manière formelle ou non) interagissent et parviennent à des résultats sociologiques, écologiques ou socio-écologiques (Ostrom, 1999, p. 35). Les interactions observées en leur sein servent de fondement pour la compréhension du « comment » les institutions et les individus co-produisent les résultats pour parvenir à une bonne gouvernance des ressources naturelles. Cela implique de combiner différentes attentes souvent concurrentielles, de concilier des intérêts multiples et de rechercher les points de convergence d'objectifs multiples et *a priori* divergents.

Si cette convergence des sciences sociales et des sciences naturelles dans le cadre d'une approche d'un système complexe peut engendrer des implications profondes pour le XXI<sup>e</sup> siècle, le présent ouvrage n'a pas vocation à atteindre cette forme de transcendance absolue. Sa finalité est de participer à cette réflexion en tentant de mettre en exergue des convergences

méthodologiques et conceptuelles au service d'un travail plus inclusif des disciplines concernées par la relation hommes-milieux.

## **La relation hommes-milieux étudiée dans l'ouvrage**

Les différentes relations (hommes-territoires, hommes-biodiversité, hommes-nature) ont été saisies par les contributeurs sous des angles divers et complémentaires, créant ainsi un patchwork dont la richesse et la diversité permettront, dans le second temps de l'ouvrage, de tirer des lignes de force particulièrement intéressantes pour répondre aux enjeux du « travailler ensemble ».

### **Hommes-territoires**

Chloé Vlassopoulos aborde la question des migrations environnementales en prenant comme objet d'étude les hommes dans leurs dépendances aux territoires. La contributrice nous propose ainsi d'explorer les différentes approches conceptuelles et historiques de la relation mais aussi les incertitudes et la polysémie des vocables employés dans ce champ de recherche.

Se plaçant sur le terrain de la spatialisation du territoire, Sébastien Boillat montre de quelle manière les lieux sont construits et conçus par l'homme et comment ils acquièrent leur nom, faisant ainsi de la relation hommes-territoires un véritable enjeu de savoirs, d'identités mais aussi de gouvernance. Pour cela, il utilise l'outil dynamique de « processus » à partir duquel le lieu va prendre forme et substance. Il met ainsi l'accent sur l'importance des processus de reconnaissance des savoirs autochtones en gestion territoriale et de l'environnement, ou encore du processus de nomination qui implique des relations de pouvoir chargées d'enjeux sociaux et politiques.

S'ancrant dans la dimension de gestion du territoire, Johan Oszwald étudie la capacité d'endurance des écosystèmes en contexte forestier tropical humide et les enjeux de conservation associés. Il nous montre toute la complexité de l'étude des interactions entre le milieu et la biodiversité, par l'intermédiaire du paysage, lorsque les activités humaines induisent des changements de condition du milieu à plusieurs échelles spatiales et temporelles. Pour cela, il explore l'impact de l'activité anthropique liée à l'exploitation minière ou agricole du milieu au prisme des concepts de résilience et de résistance.

### **Hommes-biodiversité**

Benjamin Singer, se situant dans le champ des politiques publiques, explique de quelle manière l'évolution de la relation de l'homme au

milieu forestier et aux ressources forestières a influencé la construction des politiques internationales. Montrant ainsi un va-et-vient incessant entre les divers intérêts en jeu, le contributeur met en lumière la polycentricité du régime forestier en lieu et place d'un noyau unique.

Catherine Aubertin s'interroge sur les mouvements contraires qui animent la recherche sur la biodiversité : d'une part, des régulations de plus en plus contraignantes sur l'accès à la ressource biologique et à la circulation des ressources génétiques et des connaissances traditionnelles associées imposées par le protocole de Nagoya et, d'autre part, une logique de mise en libre accès des résultats de la recherche en biologie moléculaire sous la forme dématérialisée de données séquentielles numériques stockées en banques de gènes. Comment se recompose le lien de l'homme à la biodiversité quand la recherche ne fait plus référence aux populations qui détiennent un savoir, mais aux données et expériences scientifiques et numériques ?

Alexandra Aragão, abordant de front le dialogue entre droit et biodiversité, questionne le potentiel de l'interdisciplinarité pour construire une meilleure justice sociale. La contributrice dessine ainsi un projet d'égalité et d'équité sur la base d'un dialogue réciproque entre le droit et les champs disciplinaires de la biodiversité.

## Hommes-nature

Denis Couvet offre dans cet ouvrage une approche kaléidoscopique de la relation hommes-biodiversité, depuis une approche d'écologies fonctionnelle et évolutive jusqu'à une perception plus spirituelle associée aux conceptions du monde. Le contributeur nous montre alors la réciprocité des enjeux biophysiques, sociaux et culturels dans une perspective intégrative et dynamique.

Priscilla Cardoso Rodrigues propose un nouvel outil conceptuel, qu'elle appelle « unité humain-nature », qui permettrait au concept de services écosystémiques d'acquérir une dimension philosophico-spirituelle et de réduire sa dimension économique jusqu'à présent majoritairement privilégiée. La contributrice entend ainsi revisiter, voire déconstruire, le modèle classique sur lequel s'est façonné le concept, pour reconstruire un modèle réconciliant l'homme et la nature.

Christoph Eberhard réinterroge les relations entre l'humain, la nature et « l'au-delà » à partir d'une approche dialogale, interculturelle et cosmothéandrique. Si ce texte se situe résolument à la croisée de l'anthropologie, de la philosophie et de l'interculturalité, il invite à une réflexion sur la spiritualité, les sciences médicales et l'écologie. Sa visée est de déconstruire certaines de nos certitudes quant aux termes de base et à la structuration de base du champ de la relation humanité-nature afin de dégager un nouvel horizon pour un vivre ensemble harmonieux, dans le partage et la complémentarité de nos différences.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERTRAND Alain, BABIN Didier et NASI Robert, 1999, « Évolution et diversité du concept d'aménagement forestier », *Bois et forêts des tropiques*, p. 33-40.
- BUENO Wandscheer Clarissa, 2004, *Patentes e Conhecimento Tradicional. Uma abordagem socioambiental da proteção jurídica do conhecimento tradicional*, Curitiba, Editora Juruá.
- CHENORKIAN Robert, 2012, « Les Observatoires Hommes-Milieux : un nouveau dispositif pour une approche intégrante des interactions environnements-sociétés et de leurs dynamiques », *Sud-Ouest européen*, vol. 33, p. 3-10.
- CHEVASSUS-AU-LOUIS Bernard, SALLES Jean-Michel et PUJOL Jean-Luc, 2009, *Approche économique de la biodiversité et des services liés aux écosystèmes. Contribution à la décision publique*, Paris, La Documentation française.
- GRATTON Louise et BRYANT Dirk, 2012, « Une approche intégrée à l'échelle des paysages pour préserver la biodiversité », *Le Naturaliste canadien*, vol. 36, p. 101-107.
- LAGADEC Yves et CHENORKIAN Robert, 2009, « Les systèmes socio-écologiques : vers une approche spatiale et temporelle », *Natures, sciences, sociétés*, 2009, vol. 2, p. 194-196.
- LUHMANN Niklas, 1986, « The Autopoïesis of Social System », in GEYER Felix et VAN DER ZOUWEN Johannes (dir.), *Sociocybernetic Paradoxes: Observation, Control And Evolution Of Self-steering Systems*, Londres, Sage, p. 172-192.
- MATHIEU Nicole, 2014, « Mode d'habiter : un concept à l'essai pour penser les interactions hommes-milieux », in CHENORKIAN Robert (dir.), *Les interactions Hommes-Milieux*, Paris, Quæ, p. 97-129.
- MÉDAIL Frédéric et DIADEMA Katia, 2006, « Biodiversité végétale méditerranéenne et anthropisation : approches macro et micro-régionales », *Annales de géographie*, vol. 5, p. 618-640.
- OSTROM Elinor, 1999, « Institutional rational choice: an assessment of the institutional analysis and development framework », in SABATIER Paul (dir.), *Theories of the policy process*, Cambridge, Westview Press, p. 35-71.
- OSTROM Elinor, GARDNER Roy et WALKER James, 1994, *Rules, games and common-pool resources*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
- PIMENTEL Luis, 1999, *Direito industrial: as funções de direito de patentes*, Porto Alegre, Síntese, 1999.
- POMADE Adélie, 2016, « Les paiements pour services environnementaux contribuent-ils à l'émergence d'un "gradient de juridicité" ? », *Revue Vertigo*, [https://vertigo.revues.org/17084] (consulté le 29 juillet 2018).
- SCHOON Michael et VAN DER LEUW Sander, 2015, « The shift toward social-ecological systems perspectives: insights into the human-nature relationship », *Nature, sciences, sociétés*, vol. 23, p. 166-174.
- TEUBNER Gunter, 1995, « Le droit, un système autopoïétique et droit et réflexivité. L'auto-référence en droit et dans l'organisation », *Revue internationale de droit comparé*, vol. 47, p. 289-290.
- WEBER Jacques et al., 2013, « À l'interface Hommes-Nature : les ressources renouvelables », in BOUAMRANE Meriem, ANTONA Martine, BARBAULT Martine et CORMIER-SALEM Marie-Christine (dir.), *Rendre possible. Jacques Weber, itinéraire d'un économiste passe-frontières*, Paris, Quæ, p. 81-93.